

Parallel Avocats conseille Agriodor dans son tour de financement Série B de €15m

Parallel Avocats a conseillé Agriodor dans le cadre de son tour de financement Série B de 15 millions d'euros auprès de Région Sud Investissement et CAAP Création (Crédit Agricole Alpes-Provence), avec le réinvestissement de ses investisseurs historiques Capagro, Ambra Capital et SWEN Capital Partners.

Issue de la recherche agronomique française, Agriodor développe des solutions de biocontrôle olfactif : des parfums conçus pour modifier le comportement des insectes ravageurs et protéger les cultures sans pesticides. Ce financement permettra de déployer sa technologie à l'international et d'en faire un spécialiste mondial du biocontrôle.

L'équipe de Parallel Avocats qui a conseillé Agriodor est composée de Jérémie Aflalo (associé) et Awa Yaffa (collaboratrice).

PARALLÈL
Avocats

www.parallel.law